

— Enfin, Jeanne-Marie, souvenez-vous que tant que l'aide des hommes vous deviendra nécessaire, vous pouvez réclamer celle de Mme. de Kerderec.

— Ah ! vous aussi, vous ne pouvez croire que Lazare soit coupable !

— Non, pauvre femme, je ne le crois pas ! Et, tenez, j'ai pour vous plus que de l'estime, du respect, de la vénération, de la reconnaissance... Quand j'ai eu sous les yeux le puissant exemple de votre fidélité dévouée, je me sentais lasse de tout et fatiguée de mes devoirs... Humble paysanne, vous m'avez rendu mon courage que je sentais s'en aller chaque jour... De la grande dame à la fermière, c'est à moi de franchir la distance et de vous embrasser comme une amie, comme une sœur...

Mme de Kerderec resta longtemps chez Mélaine et Suzette.

Le lendemain Jeanne-Marie, la femme du forgeron, montait en chemin de fer pour retourner à Sainte-Marie.

L'aspect du paisible presbytère était bien changé.

Les roses étaient mortes sur les branches ; les pigeons frileux restaient dans le colombier ; le jardin n'était que de rares chrysanthèmes, et ses bordures de buis régulièrement taillées. Les arbres découpaiient leurs branches sur un ciel épais, sombre, ouaté, d'où la neige commençait à descendre en flacons blancs.

Le toit de l'église s'enveloppait déjà d'un suaire, la campagne s'endormait dans le repos de l'hiver : repos actif, sommeil bénî, pendant lequel le grain germe doucement, l'arbre enfonce davantage ses racines, et la vie intérieure de la plante redouble par l'absence de production.

Les oiseaux ne chantaient plus ; la plupart étaient morts ; d'autres, émigrant pour des contrées plus douces, laissaient leurs nids vides se balancer aux solives des toitures.

A l'intérieur de la maison curiale, rien ne variait :

L'abbé Deschamps disait seulement la messe une demi-heure plus tard pour la commodité des ménagères du village. Melle Scolastique s'asseyait toujours dans l'embrasure de sa vaste cuisine flamande. Les herbes séchaient encore dans la salle ; seulement beaucoup de livres manquaient sur les rayons de la bibliothèque ; les fermiers les empruntaient pour la veillée.

La chambre de Monseigneur gardait sa fraîcheur et son printemps ; celle du curé, sa rigidité monacale.

Ce fut par cette journée de l'Epiphanie, au soir, que Bernard frappa à la porte de son oncle.

Il trouva le vieillard attristé, mais affectueux. Et comme l'abbé Deschamps vit, à la contenance de son neveu, que le pauvre jeune homme avait besoin d'être consolé, encouragé, soutenu, il le pressa sur sa poitrine en lui répétant.

— Ce n'est pas ta faute, tu as rempli ton devoir.

— Non, ce n'est pas ma faute ! j'aurais payé de ma vie la liberté de Lazare...

— Tu as bien parlé, noblement et dignement parlé... J'ai lu ta plaidoirie dans le journal, et n'ai pu y rien reprendre... La justice s'est trompée. Et Jeanne-Marie? demanda le curé après un cours silence.

— Je l'ai ramenée au Grand-Moutier.

— Comment est-elle ?

— D'un calme qui me surprend et que j'admire.

— Compte-t-elle habiter la ferme ?

— Elle ? mon oncle ! Vous ne la connaissez pas encore ; ou plutôt c'est une nouvelle femme... le procès

de Lazare et sa condamnation l'ont changée, transformée... Vous l'avez connue timide, elle s'est révélée forte, sublime... Enfin, loin de prendre seulement soin de son bien et de ses enfants, elle se voue à la recherche des assassins du marchand de bœufs.

— Noble créature !

— Ce projet qui paraît insensé à tous, ne me surprend nullement. Ce sont ces vaillants coeurs qui relève l'humanité de ses lâchetés et de ses vices. Je crois à la rédemption du monde par le Christ, et je crois également à la rédemption des contrées, des pays, des familles, par des êtres voués au sacrifice et avides de boire la coupe de l'expiation.

(A continuer.)

La Convention du 15 Sep. et l'Encyclique du 8 Déc. par Mgr. Dupanloup

DEUXIÈME PARTIE. (Suite.)

VI

LIBERTÉ DES CULTES.

Soit, dites vous encore : mais au moins la liberté de conscience, la liberté des cultes, n'irez-vous que l'Encyclique la condamne ?

Ici encore, expliquez-vous donc ! Car il y a de par la France et de par le monde d'étranges manières d'entendre ces libertés.

Faut-il le redire pour la centième fois ? ce que le Pape condamne, c'est l'indifférentisme religieux : autrement dit l'indifférence en matière de religion, cette absurdité, plus absurde peut-être encore qu'elle n'est impie, qu'on nous répète aujourd'hui de tous côtés, sur tous les tons, savoir que la Religion, Dieu, l'amé, la vérité, la vertu, l'Evangile ou l'Alcoran, Boudha ou Jésus-Christ, le vrai et le faux, le bien et le mal, tout cela est égal. Et pour justifier de telles aberrations, on a été jusqu'à dire que c'est l'homme *qui fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il adore*.

Voilà ce qu'on voudrait que le Pape trouvât bon, et les impétiés avec lesquelles on lui demande, ainsi qu'à nous, de se réconcilier.

Mais non, éternellement non : Dieu, l'amé, la vertu, la vérité, la vie future, la distinction du bien et du mal, Jésus-Christ et l'Évangile, ne seront jamais pour nous choses indifférentes.

Mais, repousser cet insensé et coupable indifférentisme et les conséquences de licence absolue qui en découlent, est-ce repousser la tolérance pour les personnes et la liberté civile des cultes ? On ne l'a jamais dit, et tous les théologiens disent le contraire.

En fait, jamais les Papes n'ont entendu condamner les gouvernements qui ont cru devoir, selon la nécessité des temps, écrire dans leurs constitutions cette tolérance, cette liberté. Que dis-je ? le Pape lui-même la pratique à Rome. "C'est l'erreur qui est un mal, et non pas la loi qui, dans une bonne intention, tolère l'erreur." Voilà ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome sous les yeux de l'*Index*.

Et c'est ce que Pie IX voulait bien me dire lui-même l'hiver dernier : "Les juifs et les protestants, me disait-il, sont libres et tranquilles chez moi. Les juifs ont leur synagogue dans le ghetto, et les protestants leur temple à la Porte du peuple."